

Suivi de la qualité des cours d'eau (Agenda 21 Action A.1.07)

Article réalisé par ALTHIS, avec la validation du professeur Jacques HAURY, AGROCAMPUS Rennes

A l'horizon 2015, la France doit atteindre pour tous ses cours d'eau une bonne qualité écologique telle que l'imposent les ambitieux objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau du 23 octobre 2000. Pour mesurer l'aptitude d'un milieu à accueillir la vie aquatique, les analyses physico-chimiques classiques (par exemple teneurs en nitrates, en polluants divers) ne suffisent pas à cerner cet état écologique qui comprend par définition les éléments biologiques.

Les indices biologiques

Les indices biologiques, à la mise au point desquels les scientifiques français ont largement contribué, révèlent les perturbations que subit un cours d'eau sur une longue période (plusieurs semaines, voire plusieurs mois).

L'IBMR (*Indice Biologique Macrophytique en Rivière, norme AFNOR NF T 90-395*) est élaboré en inventoriant les végétaux qui peuplent une portion de cours d'eau : plantes supérieures (plantes à fleurs), mousses, algues.

L'IBGN (*Indice Biologique Global Normalisé, norme AFNOR NF T 90-350*) s'établit à partir de la capture d'échantillons de petits invertébrés qui vivent au fond de l'eau : larves d'insectes, mollusques, crustacés.

Les résultats sont immédiatement compréhensibles par tous : une note globale sur une échelle de 0 à 20 permet de dia-

gnostiquer la qualité biologique globale de l'eau. La qualité des habitats, c'est-à-dire la capacité effective du cours d'eau à accueillir une vie diversifiée, est aussi prise en considération.

Nos rivières et nos ruisseaux

Les collectivités seront amenées à intervenir sur leurs territoires respectifs, pour les ruisseaux ou petites rivières sur lesquels les réseaux de mesure existants sont insuffisants.

La CCPG prend les devants, avec l'action "A.1.07 Suivi de la Qualité des Eaux" inscrite dans l'Agenda 21.

Le haut bassin-versant de la rivière Ardenne est un site d'étude idéal car les sources principales sont dans un domaine en principe préservé - la forêt de La Guerche - puis les eaux traversent des zones agricoles et des secteurs habités.



L'Ardenne à la sortie de la Forêt de La Guerche

Sous la direction du professeur Jacques HAURY (Agrocampus de Rennes, co-inventeur de l'IBMR), 5 stations ont été définies sur les communes de Drouges, Moussé et Rannée, propices à la mise en place d'un réseau de mesures à base d'indices biologiques.

La participation des écoles

Dans le cadre d'un programme de mesures 2008-2010, les enfants de plusieurs écoles primaires de la CCPG seront associés à cette action, avec un encadrement pédagogique mis au point spécifiquement pour eux :

sur le terrain : approche cartographique, récolte de spécimens (invertébrés, végétaux) et identification rapide.



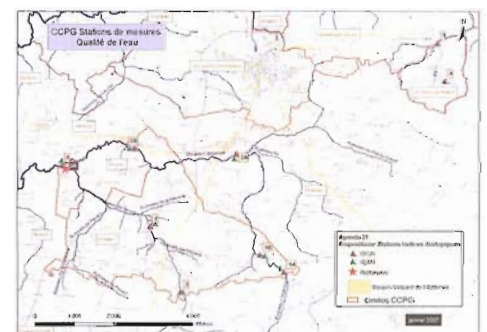
Menthe aquatique et Ache faux-cresson

Larve de libellule

en classe : présentation et interprétation des résultats.

Sur plusieurs années, les classes et leurs professeurs suivront alors l'évolution de la qualité de la haute Ardenne et de ses affluents, avec un support cartographique adapté, et en intégrant les niveaux d'eau et les caractéristiques climatiques.

Les résultats de ces travaux seront un outil essentiel si un programme de restauration de la qualité des cours d'eau (bassin de la Seiche, bassin de l'Ardenne) est ensuite mis en place.



Stations de mesures de la qualité de l'eau